

DATE DE LA CONVOCATION : 18 septembre 2026

Le jeudi 24 septembre 2026, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sis 14, rue Fortuné-Charlot, en séance publique, à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Miloud GOUAL, Maire,

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

PRÉSENTS : 32

VOTANTS : 35

Étaient présents :

Miloud GOUAL, Bastien REDDING, Marine CARPENTIER, Franck GUILLEMIN, Adélaïde HAMITI (arrivée à 19h05, pour la délibération n° DEL26_089), Mohamed BOUROUIS, Anissa BOUGEANT, Hafid IABASSEN, Dalila KHORBI, Casimir PIERROT, Marie-Claire LETY, Tina RAMAH, Diénabou KOUYATE, Giraud PAYET, Stéphane LARTIGUE, Gérald BOUTEILLÉ, Isabelle MOSER (arrivée à 19h08, pour la délibération n° DEL26_089), Housman BATHILY, Nassira BENOUARI, Cyril JOLY, Landry PERQUIS, Mustafa HECIMOVIC, Samir AMAOUCHE, Irina CARMINE, Uriell MARQUEZ, Jennifer EL OUARDANI, Jennifer SKIBINE, Thibault PETIT, Manuela MELO, Fabrice MESNAGE, Régis PEDANOU, Sophie VINCENT

Excusés ayant donné pouvoir :

Adélaïde HAMITI donne procuration à Franck GUILLEMIN, jusqu'à son arrivée à 19h05,
Marylène DELAPLACE donne procuration à Miloud GOUAL,
Toufik LAADJAL donne procuration à Régis PEDANOU,
Florence MARQUES donne procuration à Manuela MELO

Absente :

Isabelle MOSER, arrivée à 19h08, pour la délibération n° DEL26_089

Secrétaire :

Anissa BOUGEANT

La présente liste des délibérations et les extraits de délibérations sont disponibles sur le site internet de la Commune (rubrique le Conseil Municipal)

- Délibération n° DEL26_088 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Protection Civile pour l'accompagnement des communes sinistrées lors des incendies de l'été 2026
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° DEL26_089 : Actualisation du tableau des effectifs : Créations et suppressions de postes
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° DEL26_090 : Signature d'une convention de mise en commun d'agents de police municipale mutualisée entre la Communauté d'agglomération Val Paris et les communes participantes
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_091 : Signature d'une convention de mise à disposition du service d'assistance à la protection des données à caractère personnel
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_092 : Présentation du rapport d'utilisation du Fonds de solidarité des communes de la Région d'Île-de-France pour l'année 2025
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_093 : Présentation du rapport annuel d'activité 2025 relatif à la mise en œuvre du Contrat de Ville
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_094 : Signature d'un avenant n° 1 à la convention partenariale relative à la mise en œuvre des actions de prévention entre le Conseil départemental du Val-d'Oise, l'association Aiguillage et la commune de Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_095 : Signature d'une convention de partenariat avec l'association Ring Loisir 95, la communauté d'agglomération Val Parisis et la commune de Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_096 : Dérogations au repos dominical pour l'ouverture des commerces durant l'année 2027
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_097 : Signature d'une convention de mise à disposition du service « Salubrité » avec la Communauté d'agglomération Val Parisis
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_098 : Constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Montigny-lès-Cormeilles et le Centre communal d'action sociale de la commune de Montigny-lès-Cormeilles, pour la passation d'un marché public de prestations de collecte, de remise et d'affranchissement du courrier
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_099 : Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_100 : Signature d'une convention de partenariat pour la fréquentation de l'école de musique des élèves de l'Institut médico-éducatif Le Clos du Parisis pour l'année scolaire 2026-2027
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_101 : Présentation du rapport d'activité 2025 de la Communauté d'agglomération Val Parisis
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_102 : Désignation du référent déontologue des élus du Conseil municipal de Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_103 : Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal
Approuvée à la majorité

Il est possible de consulter le registre des délibérations au service des affaires générales et transversales situé au 3, avenue Aristide-Maillol.

Publiée et affichée 28 septembre 2026

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4, boulevard de l'Hautil – 95 000 CERGY) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Pour le Maire,
La Conseillère municipale
déléguée,



Jennifer SKIBINE

Signé électroniquement par
Jennifer Skibine

3

Le 25 septembre 2026